



Commune de Vérossaz

Comptes 2015 – Message introductif

Municipalité - Comptes de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité dégage une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 689'913.13.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à CHF 185'777.99.

La fortune de la Commune se monte au 31.12.2015 à CHF 2'629'801.10.

Les principaux éléments significatifs influençant les comptes 2015 par rapport aux comptes 2014 et au budget 2015 sont les suivants :

Administration générale

Dans l'entretien des immeubles, il est à relever la réfection des toilettes publique pour un montant de CHF 3'528.85 et le changement des luminaires du bureau communal pour CHF 2'080.60.

Sécurité publique

Une augmentation des charges des sapeurs de pompier est à relever (+ CHF 4'159.85 par rapport aux comptes 2014).

Le retard pris dans la construction du local du feu ne nous a pas permis de faire l'amortissement prévu dans le budget 2015 (CHF 6'700.— au lieu des CHF 43'000.— budgétisé).

Enseignement et formation

Suite au nombre croissant d'élèves, nous relevons une évolution des charges relatives à l'école (achat de bancs et de divers matériel scolaire), de même qu'une augmentation du traitement primaire (facture de l'Etat du Valais en relation avec le nombre d'élèves).

Nous avons dû installer des armoires dans le Point-lecture, afin de pouvoir diviser ce local en 2 espaces (point-lecture et salle de classe provisoire) pour le prix de CHF 8'186.40.

Santé

Nous avons acheté un défibrillateur pour CHF 3'666.--. Ce matériel est déposé à l'entrée du bâtiment scolaire.

L'Etat du Valais nous facture deux nouvelles charges, soit une contribution pour le financement du dispositif pré-hospitalier un montant de CHF 5'730.50, de même qu'une contribution de CHF 1'799.87 pour une prise en charge des addictions.

Prévoyance sociale

Notre participation pour les Etablissements Médico-Social, nouvelle dépense en 2015, est de CHF 51'174.25, les autres frais par rapport à la prévoyance sociale sont stables.

Finances et Impôts

La provision pour perte sur débiteurs a été ajustée de CHF 72'000.-- à CHF 134'000.—, vu l'augmentation des contribuables et des contentieux.

Les impôts des personnes physiques sont en hausse, nous avons CHF 1'135'201.90 en 2014 et nous passons en 2015 à CHF 1'419'466.90 ; ceci grâce à la forte augmentation des impôts sur les gains immobiliers, sur les prestations en capital, sur les successions et donations.

Les droits de mutation acceptés en juin 2014 ont rapporté à la commune CHF 61'858.50 pour 2015.

Au niveau de la péréquation financière, les montants fixés par le Canton pour 2015 sont les suivants :

- Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 377'338.--
- Répartition du fonds de compensation des charges – CHF 56'699.--
- Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 74'734.--

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 310'959.24.

De gros investissements prévus en 2015 n'ont pu être effectués ou partiellement effectués, la consultation cantonale ayant duré plusieurs mois ; il s'agit de la construction du nouveau local du feu, de même que la réfection des torrents dans le cadre de la carte des dangers.

Conclusion

La Commune boucle ses comptes avec un excédent de financement de CHF 378'953.89. L'endettement net par habitant diminue de CHF 1'164.— en 2014 à CHF 597.— en 2015, endettement considéré comme faible selon les valeurs indicatives de l'Etat. La capacité d'autofinancement de la Commune en 2015 est jugée excellente.

Bourgeoisie – Comptes de fonctionnement

Pour l'exercice 2015, la fortune de la Bourgeoisie augmente de CHF 29'392.-- et se solde au 31.12.2015 à CHF 479'390.56.

L'immeuble « Abbaye » a été amorti en 2015 à raison de 1,5%, soit CHF 21'000.---

Au sujet des alpages, des travaux ont été effectués, soit le changement du chauffe-eau à gaz dans le chalet Chalabagne et la pose des panneaux solaires (partiellement réalisée en 2015) à la Djette à Debons.

Bourgeoisie – Compte des investissements

Aucun investissement en 2015

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détail sur les comptes 2015 qui vous seront soumis pour approbation.

Le détail des comptes est également à disposition au bureau communal.

L'Administration communale / 24.05.2016

Muriel Favre
Présidente

Mireille Morisod
Caissière